



CALENDRIER DES PERMANENCES

POUR LES INSCRIPTIONS

Entrée en classe de Seconde, 1^{ère} STMG et nouveaux entrants dans l'établissement (sauf BTS)

Dates	Établissements	Modalités	Organisation
Mercredi 28 juin journée	Collèges : BEAUSEJOUR Jean D'ESME Adrien CERNEAU et Autres établissements	Télé-inscription obligatoire de tous les élèves affectés en seconde et en première pour 2023/2024 avec votre compte Educonnect « parent »	Procédure à réaliser en ligne dès le 27 juin au soir jusqu'à la date de la permanence prévue au lycée pour votre établissement d'origine.
Jeudi 29 juillet Matin et après-midi	Collège BEAUSEJOUR	Réception du public pour confirmation de la télé-inscription (en présentiel)	De 8H00 à 16h00 Selon l'ordre alphabétique : - 8h00 à 10h00 de A jusqu'à F - 10H00 à 12h00 de G jusqu'à O - 13h00 à 14h30 de P jusqu'à S - 14h30 à 16h00 de T jusqu'à Z
Vendredi 30 juin Matin	Collège Jean D'ESME Et autres établissements (entrants en seconde)	Réception du public pour confirmation de la télé-inscription (en présentiel)	De 8H00 à 12h00 Selon l'ordre alphabétique : - 8h00 à 9h00 de A jusqu'à F - 9H00 à 10h00 de G jusqu'à O - 10h00 à 11h00 de P jusqu'à S - 11h00 à 12h00 de T jusqu'à Z
Vendredi 30 juin Après-midi	Collège Adrien CERNEAU et autres établissements (entrants en seconde)	Réception du public pour confirmation de la télé-inscription (en présentiel)	De 13h00 à 16h30 Selon l'ordre alphabétique : - 13h00 à 14h00 de A jusqu'à F - 14H00 à 15h00 de G jusqu'à O - 15h00 à 16h00 de P jusqu'à S - 16h00 à 17h00 de T jusqu'à Z
Lundi 03 juillet Matin	Élèves entrants en première générale et en première technologique	Réception du public pour confirmation de la télé-inscription (en présentiel)	De 8H00 à 12h00 Selon l'ordre alphabétique : - 8h00 à 9h00 de A jusqu'à F - 9H00 à 10h00 de G jusqu'à O - 10h00 à 11h00 de P jusqu'à S - 11h00 à 12h00 de T jusqu'à Z